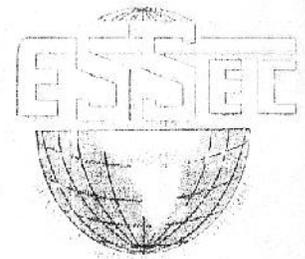




UNIVERSITE DE DOUALA

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET COMMERCIALES
CONCOURS D'ENTREE EN PREMIERE ANNEE
JEUDI 26 JUIN 2014



Filière : Etudes Supérieures de commerce (DESC)

Epreuve : Culture générale

Durée : 2 heures

Documents non autorisés

Sujet :

Les assises du parlement des enfants ont insisté sur la nécessité de l'éducation pour les enfants. Montrez à partir d'exemples concrets les avantages de l'éducation des enfants.

Eléments de correction

Le Cameroun a ratifié la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) en janvier 1993 et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBEE) en 1996. Ces deux instruments juridiques internationaux engagent les Etats parties à développer au plan national, des mécanismes de participation des enfants en vue de la prise en compte de leurs opinions sur les questions les concernant. Aussi, dans le souci de rendre plus effective l'application de cette préoccupation liée au droit des enfants à la participation, est-il organisé depuis 1998 par le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux, dans le cadre de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain (JEA) le 16

juin de chaque année, une session parlementaire réservée aux enfants dénommée le Parlement des Enfants (PE). Il est de bon ton de se demander si le parlement des enfants pose des problèmes liés à leur épanouissement, comme le problème de l'éducation, en quoi il est avantageux d'y accorder une importance ? En d'autres termes quels sont les avantages de l'éducation des enfants ? Pour répondre à cette question, nous allons d'abord présenter le parlement des enfants à partir de ses objectifs et des modalités de sélection des députés juniors, ensuite nous montrerons les avantages de l'éducation des enfants pour un pays comme le Cameroun.

I- LE PARLEMENT DES ENFANTS : CADRE D'EXPRESSION DE LA JEUNESSE

A- Les objectifs

Le parlement des enfants se veut une plateforme d'échanges entre les enfants et les décideurs et contribue à la mise en œuvre effective des articles 12, 13 et 14 de la CDE et 7 de la CADBEE en offrant aux enfants l'opportunité de participer à la vie de la Cité par l'expression de leur opinion sur les problèmes qui les concernent à travers des questions, mais aussi des propositions de réponse et de résolutions. Et on peut regrouper ses objectifs en deux groupes :

a-Objectif général

L'objectif général du parlement des enfants est d'offrir aux enfants un cadre approprié leur permettant d'assurer l'exercice de leurs droits à l'expression et à la participation. Ainsi ils peuvent se retrouver et présenter clairement et à l'attention des politiques leurs préoccupations essentielles

b-Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du parlement sont plus nombreux et s'intéressent aux manquements observés dans la vie quotidienne des jeunes. On peut citer :

- Promouvoir et vulgariser les droits de l'Enfant ;

- Initier les enfants aux pratiques démocratiques ;
- Apprendre aux enfants le culte de l'effort, la tolérance et le respect des autres ;
- Amener les enfants à formuler et à exprimer librement les préoccupations qui sont les leurs et à donner leur opinion sur les questions les concernant ;
- Susciter une prise en compte des préoccupations pertinentes des enfants dans les politiques et programmes nationaux.

B- Modalités de sélection des députes juniors et activités des députés juniors

1. Critères de sélection

Les Députés Juniors sont élus par leurs pairs, enfants scolarisés ou non et doivent être fortement représentatifs des deux sexes (filles et garçons), des différentes catégories d'enfants : handicapés (moteurs, aveugles et sourds-muets, albinos), populations autochtones (Pygmées, Bororo, Montagnards). Ils sont élus au sein des Etablissements scolaires publics ou privés, primaires (CMD) ou secondaires général (classes de 6ème, 5ème, 4ème, 2nde) et technique (1ère, 2ème, 3ème Années et 2nde), des Centres (sociaux, multifonctionnels ou de promotion de la femme et de la famille), des institutions et structures publiques ou privées d'encadrement des enfants (Associations, ONG et Œuvres Sociales Privées ...). Ils doivent en outre être âgés de 9 à 18 ans, et compter parmi les meilleurs de leur classe, de leur structure ou de leur catégorie, afin de pouvoir en être valablement le porte-parole. A ce dernier titre, le dossier du DJ sélectionné doit comprendre les copies de ses bulletins de notes des trois dernières années scolaires et du premier trimestre de l'année en cours.

2. Activités des députés juniors

Pendant leur séjour à Yaoundé et en attendant la session qui les concerne, les Députés Juniors se livrent à des activités éducatives, ludiques et socioculturelles, sous l'encadrement de professionnels ainsi que de certains anciens Députés Juniors.

Au plan éducatif : ils sont éduqués par les encadreurs sur des thèmes d'actualité : Droits et Obligations de l'Enfant, fléaux sociaux, toxicomanie, IST/VIH SIDA, bonne gouvernance, relations parents – enfants.

Au plan ludique et socioculturel : ils sont occupés par des activités diverses (danses modernes et traditionnelles, arts- plastiques, chants, excursions, etc).

Par ailleurs et dans la perspective de leur passage à l'Assemblée Nationale, ils procèdent au choix et à la reformulation des questions à adresser aux membres du Gouvernement ainsi qu'à des simulations en vue de retenir ceux qui vont les présenter à l'Assemblée Nationale.

II- LES AVANTAGES DE L'EDUCATION DES ENFANTS AU CAMEROUN

Le Cameroun a rejoint les pays du tiers-monde qui souffrent de carence criarde en scolarisation. C'est du reste l'une des raisons pour laquelle, alarmée, la communauté internationale a instauré l'objectif 2035 pour combler les besoins mondiaux en éducation de base, cela après le sommet qui s'était réuni il y a quelques années en Thaïlande. Les avantages liés à l'éducation des enfants sont nombreux et c'est la raison pour laquelle chaque pays investit beaucoup d'argent dans la formation de sa population. Nous regrouperons les avantages en deux classes : les avantages personnels liés à l'avenir des enfants eux-mêmes et les avantages profitable à la société.

A- Les avantages personnels

Les avantages personnels sont liés à l'avenir des enfants eux-mêmes. Parmi les avantages personnels, nous pouvons citer :

- L'éducation permet aux enfants de se doter des compétences et des outils nécessaires pour mieux subvenir à ses besoins futurs et à ceux de leurs proches. L'enfant reçoit donc des connaissances qui vont lui seront profitables à l'avenir
- L'éducation contribue à lutter contre la propagation de maladies telles que le VIH/SIDA, à faire reculer la mortalité maternelle et infantile, et à améliorer la santé des populations.

B- Les avantages profitables à la société

Les avantages profitables à la société sont ceux-là qui sont bénéfiques pour l'Etat car les résultats assurent la stabilité sociale et son développement. Nous pouvons donc citer :

- L'éducation favorise la transparence, la bonne gouvernance et la stabilité, et elle contribue à lutter contre la corruption. Car en sensibilisant et en informant ; on met en place une pérennité de l'Etat et on assure une bonne gestion des affaires publiques.
- L'éducation contribue à améliorer les conditions et les performances de travail et constitue le terreau d'une croissance économique durable et viable pour aujourd'hui et pour demain. Car c'est en éduquant et en formant les enfants qu'on peut assurer la relève dans la gestion de la société. On peut donc affirmer que l'éducation est la clé de tout développement et de toute avancée.

En conclusion parler de l'éducation des enfants et de montrer sa nécessité pour le Cameroun, nous a conduit à présenter tout d'abord le parlement des enfants de par les objectifs du

- parlement et les modalités de sélection, ensuite nous avons montré les avantages personnels et les avantages profitables à la société de l'éducation des enfants. On peut donc conclure que l'éducation est la clé de développement de toute société. Il faut cependant que le processus ne se limite pas à l'éducation uniquement mais que l'insertion professionnelle soit l'étape suivante de la formation car après la formation vient la réalisation de la formation en d'autres termes la professionnalisation.